

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

*Rencontre avec Sonia Côté, de Loge m'entraide*

## **JOSÉE NÉRON OFFRE DES LOGEMENTS AUX PLUS DÉMUNIS**

**Saguenay, le 3 JUIN 2021** – La mairesse de Saguenay, Josée Néron, et le directeur de l'Office municipal d'Habitation de Saguenay (OMHS), Adam Boivin, ont offert l'attribution de 10 unités admissibles au Programme de supplément au loyer (PSL) à la coordonnatrice de l'organisme Loge m'entraide, Mme Sonia Côté.

L'offre a été déposée jeudi après-midi lors d'une rencontre entre la mairesse Josée Néron et la coordonnatrice de l'organisme.

« Depuis plus d'un mois, je suis en discussion avec M. Boivin, de l'OMHS (qui est mandataire du logement social pour Saguenay), afin de trouver une solution pour permettre à des ménages en situation de pauvreté d'avoir accès à un logement de qualité à un maximum de 25 pour cent de leur revenu pour se loger », a expliqué Mme Néron.

« Nous avons ainsi pu réserver 10 unités de PSL pour le territoire de Jonquière, qui peuvent être offerts dans le secteur de Kénogami, là où on nous exprime qu'il y a de nombreux besoins. L'OMHS et la Ville de Saguenay souhaitent travailler en collaboration avec Loge m'entraide afin d'identifier les ménages à aider de façon prioritaire selon la liste d'attente de l'organisme et dans le respect des critères d'admissibilités », a poursuivi la mairesse de Saguenay.

Cette dernière demande à Mme Côté de lui donner sa réponse d'ici le 17 juin et en retour l'OMHS s'engage à tout mettre en œuvre pour identifier les logements répondant aux critères de qualité de l'organisme pour 10 ménages qui pourraient bénéficier d'un logement subventionné dans des immeubles existants et vacants.

Si ce projet est accepté par Loge m'entraide, la facture de Saguenay équivaldrait à 10 pour cent de la subvention pour chaque appartement, ce qui signifierait moins de 10 000 \$ par année, tout en réglant le problème de logements.

Ce qui fera une bonne différence avec la construction d'une coopérative d'habitation, car cela entraînerait des dépenses beaucoup plus importantes pour Saguenay, soit un congé de taxes municipales de 10 ans (estimation de 400 000 \$), une aide financière de 165 000 \$ annuellement pour une période de cinq ans (825 000 \$), une modification au règlement de zonage et les PSL pour cinq ans, selon la mouture originale du projet.

– 30 –

**Information :** Stéphane Bégin, conseiller en communications et aux relations avec les médias  
stephane.begin@ville.saguenay.qc.ca  
(418) 698-3330 poste 1012 | (418) 540-5868